UNE COLONIE DE PARTURITION D'AU MOINS 280 MURINS A OREILLES ECHANCREE (*Myotis emarginatus*) DANS LE SUD-AMIENOIS (SOMME).

Par Rémi FRANÇOIS et Jean-Claude ROBERT.

Une importante colonie de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus* - Geoffroy, 1806) a été dénombrée fin juillet 2001 à Famechon dans la Vallée des Evoissons, au sud d'Amiens.
Il s'agit d'une redécouverte car l'un de nous (J-C. R.) l'avait déjà observée en 1987. Il n'y avait à l'époque qu'une trentaine d'individus (femelles sans jeunes), d'après la photographie prise en été, mais à une date plus précoce. 14 ans après, la colonie est fidèle au site.
Les photographies prises le 28 juillet 2001 nous ont permis de décompter, un par un, au moins 280 femelles et jeunes. Il s'agit d'un minimum car la très forte densité des individus collés les uns sur les autres ne facilite pas le dénombrement exact, même en agrandissant le cliché scanné sur un grand écran d'ordinateur.

Il s'agit de la plus importante colonie de reproduction de *Myotis emarginatus* sur les deux actuellement connues de Picardie et l'une des plus importantes du Nord-Ouest de la France. Cette (re)découverte est d'autant plus intéressante que ce Vespertilionidé est considéré comme menacé en Europe et vulnérable au niveau mondial par l'Union Internationale de Conservation de la Nature.

En France, si l'espèce est présente sur presque tout le territoire, elle y est considérée comme vulnérable dans le Livre rouge de la faune menacée de France (MAURIN dir., 1994). En Picardie, elle est surtout représentée sur le plateau picard de l'Oise et de la Somme et dans le Noyonnais, ainsi que, plus ponctuellement, dans le Soissonnais et le Laonnois. Elle est très rare dans la moitié Sud de la région, et n'est pas connue du Nord de l'Aisne.

Le site

La colonie occupe un grenier d'une maison inhabitée qui était l'ancienne habitation de l'instituteur du village. Cette maison est une construction picarde typique de la Somme, en torchis à pans de bois sans étage. Le grenier présente de belles fermes (charpentes) en bois et une couverture en ardoises. Ce dernier point est important pour les bonnes conditions thermiques lors de la mise bas et de l'élevage des jeunes.
Le bâtiment n'est plus habité depuis quelques années. Les observations de l'un de nous (J.-C. R.), à l'époque de la première découverte en 1987, montraient que la présence de locataires au rez-de-chaussée ne semblait pas déranger la colonie.
La colonie est regroupée sur une surface d'environ 2 m², entre deux solives. La densité atteint ainsi environ 100 individus au mètre carré (cf. cliché en fin d'article). Dessous, un tas de guano d'une cinquantaine de centimètres de haut sur environ 2 m² traduit l'ancienneté de la présence de la colonie, ainsi que sa fidélité au site d'accroche.

L'environnement du site

Le bâtiment se trouve en lisière Est du village. D'un côté se développe donc la petite agglomération rurale avec fermes, jardins, vergers... De l'autre s'étendent des pâtures mésophiles le long des Evoissons, des peupleraies pâturées, des anciennes gravières utilisées comme étangs de pêche, des bois de pente et des cultures intensives.
Les gravières et la rivière Les Evoissons sont longées de petits boisements alluviaux, composés de formations mixtes de Saules cendrés, de Saules blancs, d'Aulnes... Il est à noter que toutes les colonies repérées en Picardie, Haute-Normandie et Nord – Pas-de-Calais sont situées en fond de vallée, près de rivières et de zones humides. La présence de milieux humides doit probablement jouer un rôle non négligeable pour le régime alimentaire de l'espèce. Les flancs Nord de la vallée sont essentiellement forestiers. Les formations dominantes sont des chênaies-charmaies-frênaies et des hêtraies, le plus souvent traitées en futaies irrégulières, parfois en taillis-sous futaie. Les sous-bois sont le plus souvent denses (taillis de noisetiers notamment). Quelques plantations de Pins sylvestres et des zones de broussailles ou de pelouses (larris) ponctuent les flancs raides de quelques vallées crayeuses.
Cette occupation du sol est représentative de l'ensemble de la vallée des Evoissons et de ses affluents, que l'espèce est susceptible d'utiliser. En effet, des suivis par radio pistage ont montré que ce *Myotis* utilise des terrains de chasse dans un rayon atteignant 15-20 km autour du gîte de mise bas, par exemple en région Centre (HUET, comm. pers.).
Ces mosaïques de milieux boisés mixtes sur les versants de la vallée, de peupleraies, de pâtures, d'étangs et de boisements alluviaux constituent des terrains de chasse tout à fait favorables aux Murins à oreilles échancrées. Notamment, un continuum de milieux boisés, prairiaux et humides subsiste tout au long de la vallée et dans les vallées adjacentes (vallée de la Poix, vallée de la Celle, certaines vallées sèches associées) sur plusieurs dizaines de kilomètres carrés, permettant aux individus de la colonie de chasser sur de vastes territoires diversifiés. Les vastes massifs de feuillus de Frémontiers-Wailly et les bois périphériques (plus d'un millier d'hectares au total),

qui constituent des terrains de chasse également très favorables, sont tout proches de la colonie (moins d'un kilomètre). En plus des milieux ouverts, l'espèce chasse en effet beaucoup dans les forêts et bois de feuillus (KRULL et al, 1991), notamment les formations au sous-bois clairs dans lesquels elle peut évoluer.

Commentaires

Cette colonie apparaît comme la plus importante connue de Picardie, de Haute Normandie, du Nord-Pas-de-Calais, d'Île-de-France. Cependant, les colonies de cette espèce sont encore assez méconnues dans le Nord-Ouest de la France. Il faut donc relativiser l'importance de cette colonie : des découvertes de ce genre restent à faire.
Dans le Pas-de-Calais, une seule colonie est connue, avec environ 230 femelles et jeunes répartie en deux bâtiments près d'Ardres (COHEZ, 2001). En Ile-de-France, aucune colonie n'est connue pour l'heure (CHAPOULIE, comm. pers.). En Haute-Normandie, deux colonies de parturition sont localisées (Groupe Mammalogique Normand, 2000), dont une colonie mixte avec le Grand Rhinolophe dans une crypte d'abbaye entre Rouen et Le Havre (Vallée de Seine - Seine Maritime), avec environ 150 femelles et juvéniles, (POTTIER T.,1994 et POTTIER et DESMAREST, 1992) et une autre d'une soixantaine de femelles et juvéniles dans le Pays de Caux, entre Fécamp et Dieppe (S. LUTZ, comm. pers.).

En Picardie, seules 2 colonies sont actuellement recensées, uniquement dans la Somme. L'autre, d'une trentaine de femelles et juvéniles, se situe à Outrebois en vallée de l'Authie (Ouest de Doullens), non loin du Pas-de-Calais. Elle a été découverte par Arnaud LEULIER (LEULIER, 1998) lors d'un stage effectué pour le Groupe Chiroptères Picardie.

La bibliographie ancienne pour la Somme (BAILLON, 1833 ; MARCOTTE, 1860) et les publications récentes régionales ou départementales (notamment DUBIE et al., 1997 ; ETIENNE, 1988 et 1991 ; FRANÇOIS et HUET, 2000 ; HERCENT coord., 1997 ; FRANÇOIS, 1996 ; CPIE des Pays de l'Oise, 1998) ne mentionnaient aucune colonie de reproduction dans la Somme ou l'Oise. Les publications naturalistes concernant la vallée des Evoissons et les environs (ROBERT, 1990 ; MELANT, 1996 ; FRANÇOIS, 2000) ne citent pas non plus la présence de l'espèce en période de reproduction. La première mention connue et publiée d'une colonie en Picardie est donc celle de LEULIER.

Sites d'hibernation potentiels

Le Murin à oreilles échancrées passe l'hiver (d'octobre à mai) dans des sites souterrains (carrières souterraines, forts, caves, souterrains-refuges...). A cette époque, les femelles, juvéniles et mâles hivernent ensemble.

Il reste encore à préciser où peuvent hiberner tous ces individus reproducteurs, dans un secteur pourtant bien prospecté par les chiroptérologues en hiver depuis plusieurs années...

D'après ARTHUR (2001) l'espèce utilise des sites d'hibernation dans un rayon atteignant 40 km autour de la colonie de reproduction.

Ainsi le total cumulé sur plusieurs années des effectifs maximaux connus en hiver par le Groupe Chiroptères de Picardie, dans une aire de 40 km autour de Famechon, est de l'ordre de 250-300 individus avec :

- le site lointain (environ 40 km) de Saint-Martin-le-Nœud près de Beauvais (R. F., obs. pers. ; HUET, 1997 b et 2000) qui en accueille bon an mal an 70 à 80 (par exemple 77 le 9.2.2002, obs. Groupe chiroptères de Picardie Nature),

- celui d'Amiens (74 individus mi février 2002 : R. HUET, comm. pers.),

- le site protégé de Marseille-en-Beauvaisis (une trentaine d'individus : HUET et coll., 2000 ; obs. pers. R.F.),

- les sites des environs de Breteuil (une trentaine d'individus : HUET et coll., 2000 ; obs. pers. R.F) ,

- les quelques sites de la vallée des Evoissons (40 à 50 individus ; obs. pers. R.F. et J.C.R. et Groupe chiro. de Pic. Nat.),

- les quelques sites des environs d'Amiens (30-40 individus : HUET, 1997 a ; obs. pers. R.F.).

Cependant, si l'on ajoute les mâles adultes aux 280 individus de la colonie de parturition (sachant que n'y sont présents que les femelles adultes et les juvéniles des deux sexes, avec un seul jeune par femelle - mais toutes les femelles n'ont pas forcément de jeunes – et que les mâles adultes sont solitaires en période de reproduction) comptés le 27 juillet 2001, on obtient, approximativement, plus de 350-400 individus dans ce secteur. En effet, les mâles disposent d'un harem et s'accouplent avec plusieurs femelles. On peut estimer, très grossièrement, le nombre de mâles adultes à 70-120. Il convient de reconnaître la difficulté de calculer avec précision la population totale de mâles qui gravitent autour d'une colonie de parturition.

Comme les totaux cumulés des sites d'hibernation connus n'atteignent que 250-300 individus, il reste des sites d'hibernation de l'espèce à découvrir. De plus, il est fort probable qu'une autre colonie de parturition existe dans le Beauvaisis, qui « alimenterait » les sites d'hibernation proches de Beauvais. Il faudrait alors enlever les effectifs hivernants de Saint-Martin-le-Nœud à notre calcul. De nombreuses incertitudes subsistent donc.

Une grande carrière souterraine à Moyencourt-les-Poix constituait peut-être un site d'hibernation important. Cette commune, située au Nord de Poix de Picardie à 4 km de Famechon, était connue des spéléologues pour abriter de nombreuses chauves-souris en hiver (J. MULOT, comm. pers.). Elle a malheureusement été rebouchée en 1994 ou 1995 pour des raisons de sécurité, peu avant que nous n'ayons l'information sur sa localisation.

Une visite hivernale en 1995 a cependant permis à l'un de nous (R. F.) de découvrir le cadavre récent d'un adulte gelé de *M. emarginatus* à l'entrée de la galerie principale, rebouchée. Cet individu avait certainement voulu regagner son gîte d'hibernation habituel, et s'était installé à l'entrée, à un mètre seulement sous terre. Le froid l'aura probablement surpris. Cet indice nous amène ainsi à penser que le site devait être fréquenté, probablement par les individus de la colonie de Famechon.

D'autres sites souterrains accueillant l'espèce restent donc à découvrir dans les environs de la vallée des Evoissons, essentiellement entre Breteuil (60) et Amiens (80), mais peut-être aussi jusqu'à Beauvais, Abbeville ou au-delà d'Aumale (76).

Avenir de la colonie

La colonie de parturition de Famechon n'apparaît pas directement menacée, la municipalité étant d'accord, grâce à l'un de nous (J.-C. R.), pour la préserver (bâtiment communal). Les élus locaux sont sensibilisés au maintien de la biodiversité en général sur leur commune, entre autre de ce site.

Nous veillons à ce que les projets de restauration du bâtiment et de la toiture puissent être effectués à une période et selon des modalités techniques non dommageables pour la colonie. Une protection durable est actuellement envisagée via un partenariat entre le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et la municipalité.

Pour la période d'hivernage, certains sites souterrains accueillant potentiellement des individus de la colonie de Famechon sont d'ores et déjà protégés par une grille blindée, installée à l'entrée par le Conservatoire des Sites. C'est le cas à Grattepanche, La Chaussée-Tirancourt (80), à Marseille-en-Beauvaisis (60) et, nettement plus loin, à Saint-Martin-le-Nœud (60), ainsi qu'à Inval-Boiron et Le Quesne en vallée du Liger dans le Vimeu (80). D'autres sont en cours de négociation par le Conservatoire des sites naturels de Picardie, notamment vers Amiens et le Sud-Amiénois. Tous ces sites accueillent des Murins à oreilles échancrées.

A Saint-Aubin-Montenoy et Chirmont (80), des grilles ont été posées directement par les propriétaires privés, plus dans un souci de responsabilité civile que de la protection des chiroptères. De même, à Poix-de-Picardie, la commune a clôturé en 2000 un petit site souterrain pour en interdire l'accès (FRANÇOIS, 2000). Ce site est devenu nettement plus favorable au Murin à oreilles échancrées : nous y avons ainsi recensé un premier individu en janvier 2002.Toutes ces initiatives procèdent à préserver la quiétude des sites d'hibernation potentiels des individus de cette colonie.

Conclusion

La colonie de reproduction de Murin à oreilles échancrées à Famechon, avec au moins 280 femelles et jeunes fin juillet 2001, est la plus importante actuellement connue de Picardie et l'une des plus importantes du Nord-Ouest de la France. Elle ne semble pas directement menacée à court terme, mais nécessite un suivi attentif et mérite une protection durable.
La protection des gîtes d'hibernation et des terrains de chasse est également à envisager afin d'assurer la pérennité de la colonie. Une (petite) partie des terrains de chasse potentiels pourra peut-être bénéficier d'une gestion adéquate dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 sur quelques boisements et coteaux proches de la colonie, dans la Vallée des Evoissons. Par ailleurs, la recherche de nouveaux gîtes souterrains d'hibernation pour cette espèce va être poursuivie dans le Sud de la Somme et le Nord de l'Oise. Enfin, des études plus fines de son évolution et de son activité vont également être entreprises progressivement à partir de 2002, afin d'améliorer les connaissances écologiques de cette espèce qui reste menacée dans les régions de grandes cultures du Nord-Ouest de l'Europe.

Remerciements

Merci à Régis HUET et à Xavier COMMECY pour leur relecture avisée, ainsi qu'à Sébastien LUTZ et Emmanuel CHAPOULIE pour leurs précisions sur les colonies de Haute-Normandie et d'Ile-de France, à Madame le Maire de Famechon pour ses autorisations d'accès au site et son attention.

BIBLIOGRAPHIE

- ARTHUR L., 2001 – Les Chiroptères de la directive Habitats : le Murin à oreilles échancrées - *Myotis emarginatus* (Geoffroy, 1806). *Le Rhinolophe*, n° spécial.
- BAILLON L. A. F. , 1833 - Catalogue des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, poissons et Mollusques testacés marins observés dans l'arrondissement d'Abbeville. *Mém. Soc. Emul. Abbeville* 1 : 49-80.
- COHEZ V., 2000 - Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). *in* FOURNIER A. (coord.), 2000 – Les mammifères de la région Nord - Pas-de Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. Période 1979-1999. Le Héron, 33 n° spécial, p. 129.
- COHEZ V., (2001) – Habitats vitaux de3 espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire en région transmanche. 6 p. CMNF et CSN - NPdC.
- DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997 - Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. C.M.N.F., Groupe Chiroptère Picardie. 56 p.
- ETIENNE P., 1988 - Actualités chéiroptérologiques dans la Somme. Années 1981 à 1988. *Picardie Écologie* 2 (1) : 19-28.
- *ETIENNE P. et CLIPPET C, 1991 - Actualités chéiroptérologiques dans la Somme et le Pas-de-*

Calais de 1988 à 1991. Picardie Écologie 6 (2) : 97-100.
- FRANÇOIS R., 1996 - Bilan des prospections chiroptérologiques de 1995 en Picardie. Groupe Chiroptères Picardie. Doc. multicop. 10 p.
- FRANÇOIS R., 2000 - Les chauves-souris du pays de Poix. *Le Pays de Poix*, Rev. As.° Racines.
- FRANÇOIS R., HUET R., 2000 – Groupe chiroptères de Picardie-Nature : bilan des activités et des connaissances régionales en avril 2000. Rev. *Picardie Nature*. pp 11-13.
- GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 2000 – Liste Rouge des mammifères menacés de Haute-Normandie. Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie. Doc. multicop. 25 p
- HERCENT J.-L. (coord.) et DUBIE S., 1997 - Les chauves-souris de Picardie. Connaissance et protection. Brochure. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 32 p.
- HUET, R. et coll., 1997 a - Le Fort de Grattepanche (Somme) : plan de gestion 1998-2002. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 26 p + annexes.
- HUET, R. et coll., 1997 b - La cavité du Larris Millet à Saint Martin-le-Noeud (Oise) : plan de gestion 1998-2002. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 33 p + annexes.
- HUET, R. et coll., 2000 - Le Petit Blamont à Marseille-en-Beauvaisis (Oise) : plan de gestion 2001-2005. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.
- KRULL, D., SCHUMM, A., METZENER, W. & NEUWEILER, G. 1991 – Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *Myotis emarginatus*. *Behav. Ecol. Sociobiol*, 28 : 247-253.
- LEULIER A., 1998 - Contribution à l'étude des chauves-souris de Picardie. Mém de stage BTS Protection de la Nature Coord. Mam. Nord France.
- MARCOTTE F., 1860 - Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. *Mém. Soc. Imp. Emul. Abbeville* 9 : 217-470.
- MAURIN dir., 1994. – Le livre rouge. Inventaire de la faune menacée de France. MNHN, Nathan.
-MELANT M., 1996 - Contribution à la connaissance des chauves-souris de la Somme : le Vimeu. Mémoire de Stage BTS Protection de la Nature d'Airion (Oise)Coord. Mamm. Nord France.
- POTTIER T. DESMAREST T.,1992 – Grands Rhinolophes et Vespertillons à oreilles échancrées en Seine Maritime : une colonie mixte de reproduction en milieu souterrain. Le Petit Lérot. GMN, N° 46 nov. 1992 : 16 - 17.
- ROBERT J.-C., 1990 – Mammifères, *in* COUTANCEAU et coll. - Faune et flore de la vallée des Evoissons. - *L'Entomologiste Picard*. ADEP. Doc. non pag.
ROUE S. Y., 1999 – Fiches espèces chiroptères pour la rédaction des documents d'objectifs de la Directive habitats. Doc. multicop. S.F.E.P.M

Rémi FRANÇOIS, 4 place du Maréchal Leclerc, 80710 QUEVAUVILLERS. Mel : remi.francois1@free.fr
Jean-Claude ROBERT, 72 rue de la Gare, 80290 FAMECHON.

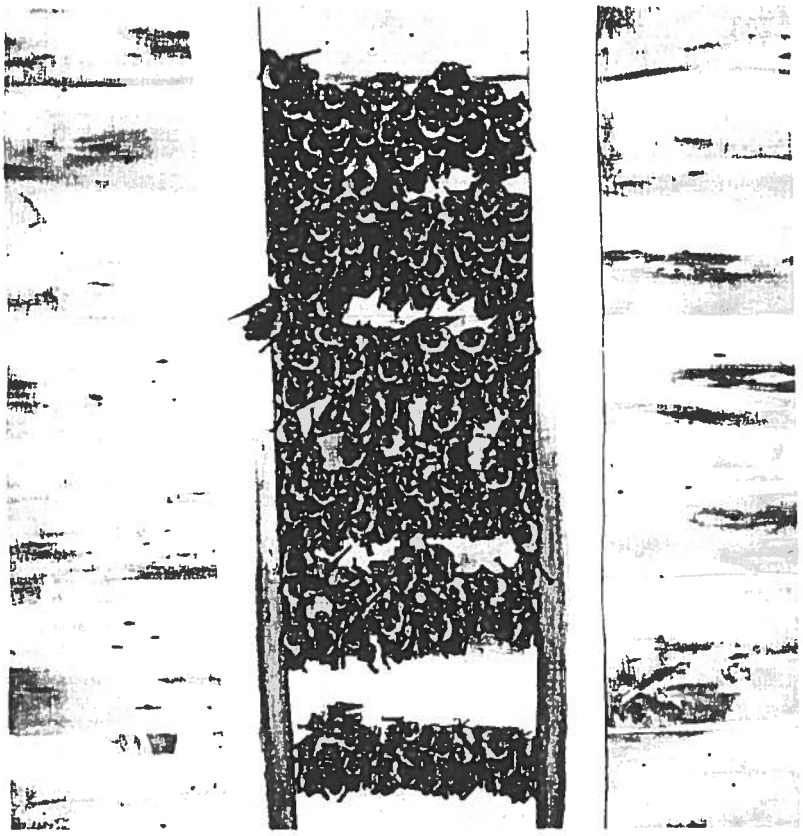

Photographie de la colonie prise le 28 juillet 2001 par J.-C. ROBERT.